PAR PRIVILÈGE

DE L'ANCIEN GOUVERNEMENT,

Registré le 9 août 1786, et le 22 sept. suivant.

DIVISION PÉRIODIQUE

De l'Ouvrage du C. FAURE DE BEAUFORT, ancien Professeur de Médecine en l'Université d'Aix en Provence, qui a pour titre : *La Science de la santé, ou le Flambeau des Lois de la simple Nature, accordées avec celles de l'art;* où les maladies contagieuses des hommes et du bétail, accompagnées des expériences les plus intéressantes, sont détaillées.

EXTRAIT *des Lettres, Mémoires et Observations sur les heureux et constans effets de l'Eau Anti-putride du C.* DE BEAUFORT, *d'après les originaux consignés au secrétariat de l'Académie des Sciences, avec la composition et l'analyse de ce Spécifique.*

PREMIÈRE PIÈCE.

Amérique. Maladie inflammatoire et scorbutique, phtysie,

LE sieur Garnier de la Chevrerie, Médecin, Inspecteur en chef des hôpitaux des isles du Vent, depuis trente ans, a certifié, en 1763,

consomption, hydropisie.

à M. le Duc de Choiseul, alors Ministre de la Marine, un mémoire sur l'importance de la découverte du sieur de Beaufort, pour prévenir les maladies inflammatoires, scorbutiques, et les guérir par l'usage d'un acide combiné, propre à s'opposer à l'excessive raréfaction du sang dans les climats brûlans, et à prévenir l'alkalescence, d'où dépendent l'appauvrissement, la dissolution du sang et les maladies de phtysie, de consomption et d'hydropisie qui en sont les suites. Il ajoute, qu'avec les instructions du sieur de Beaufort, et ce nouveau secours, on sauveroit tous les ans dix mille personnes de plus qu'on ne fait dans les Colonies, et que c'est par humanité et par les devoirs de sa place, qu'il prend la liberté d'en informer le Ministre de la Marine. Signé, *Garnier de la Chevrerie*, Médecin du Roi, et Inspecteur en chef des hôpitaux aux isles du Vent, et Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

Amérique. Inflammations, scorbut. Eau de navires préservée de corruption.

II. P. Le sieur de Vaujours, Médecin depuis trente ans dans la colonie française de la Grenade, déclare qu'il a employé avec le plus grand succès, l'acide anti-putride de Beaufort, tant dans les hôpitaux militaires, qu'ailleurs, sur l'un et sur l'autre sexe, et

principalement sur les maladies inflammatoires et scorbutiques ; il ajoute, que presque tous les Capitaines de navires marchands lui ont attesté qu'on conserve l'eau des bariques dans son état naturel, qu'on empêche la vermine de s'y engendrer et l'eau commune de se corrompre ; il dit aussi que les équipages se sont mieux portés et ont beaucoup moins essuyé de maladies auxquelles les matelots sont ordinairement sujets dans les voyages de longs cours. Ce Médecin, qui est le plus ancien de ceux qui sont employés dans les Colonies, assure expsessément que rien n'est plus salubre que cet Anti-putride, pour corriger les eaux trop crues dont les hommes et les animaux s'abreuvent dans les Colonies. Signé, *de Vaujours*, Médecin du Roi.

III. P. M. le Comte d'Ennery, Lieutenant-Général des armées, Gouverneur de la Martinique, ayant été forcé de passer en France, à cause du scorbut, de la fièvre lente et d'une hydropisie naissante, fut guéri par l'usage de l'Eau Anti-putride, chez M. le Duc d'Orléans, où il logeoit, après avoir pris sans succès pendant plusieurs mois, différens remèdes ordonnés. M. le Comte d'En-

Amérique. Scorbut, fièvre lente, hydropisie.

nery écrivit en Octobre au sieur de Beaufort, pour le remercier de sa guérison, en l'assurant qu'il en feroit et en conseilleroit l'usage. Signé, le Comte *d'Ennery*.

Amérique. Usage de l'Eau Anti-putride.

IV. P. M. le Président Peynier, Intendant de la Martinique, déclare que tous ceux qui ont fait usage de l'Eau Anti-putride dans son departement en Amérique, s'en sont aussi bien trouvés que M. le Comte d'Ennery. Signé, le Président *Peynier*.

Amérique. Inflammation de poitrine.

V. P. M. Richaud, Chirurgien-major du fort Dauphin, marque à M. de Beaufort, par sa lettre du 27 mars 1766, que par sa nouvelle méthode bienfaisante, il guérira les maladies inflammatoires de poitrine, qui, au lieu d'agacer et d'irriter le poulmon, fait cesser la raréfaction du sang, en éteint l'incendie, procure de la souplesse au poulmon, excite une expectoration abondante et dissipe le danger. Il ajoute, qu'il n'est point étonné qu'on ait guéri un jeune pensionnaire d'une violente fluxion de poitrine, par l'usage de cet acide anti-putride, puisqu'il a en fait lui-même plusieurs expériences en pareilles circonstances, où il importe d'abattre la trop grande raréfaction du sang, neutraliser et chasser la bile, qui passe très-rapidement et

abondamment dans le sang, toutes les fois que la respiration est forcée. Il marque qu'il attend des troupes pour leur faire user de ces Eaux dans les circonstances de la maladie. Signé, *Richaud*, Chirurgien-major du fort Dauphin, à Saint-Domingue.

VI. P. Le sieur Le Brun, Chirurgien-major de l'Artillerie au cap Saint-Domingue, déclare par plusieurs de ses lettres, qu'il a fait des cures surprenantes dans la Colonie, par l'usage de l'Eau Anti-putride, qui lui paroît très-intéressante pour les maladies vénériennes; que les succès qu'il a eu dans les gonorrhées invétérées qu'on peut guérir aisément sans gêne, le persuadent qu'on conserveroit beaucoup de soldats qu'on envoie dans les hôpitaux pour être traités de la gonorrhée, ce qui les dérange de leur état, leur fait respirer un air mal-sain, et leur cause souvent des maladies mortelles. Signé, *Le Brun.* *Amériques.* Maladies vénériennes.

VII. P. Le sieur de Blois, habitant de Saint-Domingue, déclare qu'il étoit attaqué depuis douze ans d'une affection scorbutique la plus effrayante, et d'une dartre vive depuis la ceinture en bas, qu'aucun remède connu n'avoit pu guérir; il prit le parti de passer en *Amérique.* Scorbut, dartres.

France, et que s'étant trouvé très-incommodé les premiers jours de la traversée, un particulier voulut bien lui sacrifier une bouteille d'un demi-septier de l'Eau Anti-putride dont il s'agit, qui lui a servi à composer trente pintes d'eau pour sa boisson, dont il fit usage avec tant de succès, que sa dartre et les symptômes de son scorbut disparurent presque entièrement, ce qui l'engagea d'écrire à l'Auteur qui lui conseilla d'en continuer l'usage, et d'en faire provision pour son retour au Cap. Signé *De Blois.*

Indes. Idem. Conservation de l'eau.

VIII. P. Le sieur le Blanc, Ecrivain principal du vaisseau le Télémaque, expédié pour porter les troupes à la Nouvelle-France, écrit du cap de Bonne-Espérance, qu'après une traversée de quatre mois et demi, les eaux des barriques, préparées avec l'Eau Anti-putride, se sont conservées même sous la ligne, aussi limpides et bonnes que si elles sortoient de la source, et qu'il n'y avoit point eu de maladies à bord jusqu'alors. Signé, *Le Blanc.*

Indes. Fièvre maligne scorbutique.

IX. P. Le sieur Seron, Chirurgien-major de la Compagnie des Indes, à Chandernagor, déclare avoir guéri dans les hôpitaux par le seul usage de l'Eau Anti-putride, un homme

attaqué de fièvre maligne scorbutique, sous les yeux de M. le Chevalier de Bréaux, Officier du Département. Signé, *Seron.*

X. P. M. Panon, Capitaine de vaisseau, déclare avoir guéri par les mêmes secours de cette Eau, une fièvre inflammatoire très-dangereuse.

Indes. Fièvre inflammatoire.

XI. P. Le sieur Seron déclare qu'il a guéri avec la même Eau dans l'hôpital de Garanga, sur les bords du Gange, un malade qui avoit des obstructions au bas ventre, très-remarquables et invétérées, accompagnées de la fièvre tierce la plus opiniâtre. Signé *Seron.*

Indes. Obstructions, fièvre tierce rebelle.

XII. P. M. le Chevalier Bréaux, Officier employé à Chandernagor, déclare avoir remis dans les hôpitaux de la Compagnie des Indes une certaine quantité de bouteilles d'Eau Anti-putride qu'il avoit apportées de France, dans le dessein d'en faire faire des expériences par les gens de l'art dans les hôpitaux, et notamment par le sieur Seron, son Aide-major, qui lui ont remis leurs procès-verbaux ci-devant rapportés. Il ajoute que le 30 mars 1772, un Soldat de Royal Artillerie, qui avoit les jambes fort enflées, quantité de tâches, et enfin le scorbut, a été guéri entièrement par l'usage de l'Eau Anti-putride

Indes. Scorbut.

qu'il assure faire le plus grand bien dans les hôpitaux où il les a introduites. Signé, Le Chevalier *de Bréaux*.

Jaunisse.

XIII. P. Le Chevalier de Vernon déclare, que dans ses courses en mer il a observé que l'Eau Anti-putride avoit réellement la qualité de bonifier l'Eau de la mer dessalée, de guérir la jaunisse et le scorbut, et d'empêcher la grande transpiration que les chaleurs occasionnent dans les Colonies. Signé, le Chevalier *de Vernon*.

Compagnie des Indes. Jaunisse, hydropisie, scorbut.

XIV. P. Le sieur Nollet, Chirurgien-major de la Compagnie des Indes, étant venu de Chandernagor, pour se faire traiter en France d'une jaunisse universelle qu'on nomme ictère, avec dureté et grosseur du foie, hydropisie et scorbut, fut traité avec soin à l'Orient et à Paris, mais sans succès; M. le Marquis d'Erouville, Lieutenant-Général et Syndic de la Compagnie des Indes, voyant le sieur Nollet abandonné, écrivit au sieur Faure de Beaufort, de se rendre chez lui pour traiter le sieur Nollet qui étoit extrêmement mal; le sieur de Beaufort mit le sieur Nollet à l'usage de son Eau, le guérit au grand étonnement des Médecins et de la Compagnie des Indes, qui désira voir le sieur de

Beaufort un jour d'assemblée; M. Mery Darcy et M. le Comte d'Erouville furent chargés de prendre du sieur de Beaufort toutes les instructions nécessaires, relativement à l'Eau Anti-putride pour la navigation et pour les Indes. Signé *Nollet.*

XV. P. Le sieur Goupillot, dit la Fontaine, attaché à M. l'Abbé de Bragelogne, étoit dans l'éthysie et le marasme; il avoit perdu connoissance; il étoit dans le dernier degré d'atropie ou de maigreur; M. Payen, Docteur-Régent de la Faculté, et M. la Faye, Chirurgien, ont vu le malade dans cet état: on ne croyoit pas que le malade put vivre vingt-quatre heures; le sieur de Beaufort fut appelé; il ordonna quelques cuillerées de son Eau, d'un instant à l'autre, afin de faire une explosion par l'effet de l'acide sur les matières purulentes qui étoient contenues dans la poitrine; on employa tous les artifices qu'il est possible pour favoriser la déglutition; on y réussit; vingt-quatre heures après, le malade vomit une quantité prodigieuse de pus; on continua cette Eau; le malade reprit sa connoissance, il cracha le pus encore pendant un mois, et fnt radicalement guéri. Cette cure importante par les acides est connue de tout Paris. Signé, *Goupillot.*

Paris.
Ethysie et marasme.

Paris. Ethysie. XVI. P. Madame la Marquise de Pompignan crachoit le pus; elle étoit dans l'atropie et le marasme; ses trois Médecins avoient annoncé sa mort prochaine; le sieur de Beaufort fut appelé, il surmonta tous les obstacles qu'on lui opposoit sur les acides dans l'usage d'une maladie de poitrine; elle fut guérie par ce remède. L'encyclopédie médicinale, page 492, rapporte ce fait, en parlant de l'Eau Anti-putride, et des principes du sieur de Beaufort sur les acides. Signé, la Marquise *de Pompignan.*

Paris. Idem. XVII. P. Mme. la Comtesse de Stainville, la Marquise d'Estrade, le Marquis de Saint-Heran, M. de la Vieuville, le Président de Rieux, Mme. de Vichy, le Marquis du Haley, le Marquis de Nagu, ont tous été guéris par le sieur de Beaufort avec son Eau, quoique la plupart eussent craché le pus, et qu'ils fussent tous dans la consomption et l'éthysie. Signé, *de la Faye*, Professeur de Saint-Côme.

Toulon. Fièvre maligne. XVIII. P. M. de Roussieux, Médecin de la Marine à Toulon, a écrit le 27 mars 1772, qu'il avoit guéri Mademoiselle de Long d'une fièvre maligne, en sortant d'être guérie d'une fluxion de poitrine. Le même Médecin rapporte avoir guérie avec cette Eau une malade

tourmentée de vapeurs spasmodiques, et d'autres malades attaqués d'obstructions et de jaunisse. Signé, *de Roussieux.*

XIX. P. Mademoiselle Monins, sœur du Secrétaire des Commandemens de M. le Comte de la Marche, avoit été abandonnée par ses médecins, lorsque le sieur de Beaufort fut appelé à l'hôtel de la Marche, pour y voir Mademoiselle Monins qui étoit dans un état désespéré; il lui ordonna l'usage de son Eau, que M. Monins nomme l'Eau miraculeuse, pour avoir opéré la guérison complette de sa sœur. Signé, *Monins de Mornay.*

XX. P. M. de Balainvilliers, Intendant d'Auvergne, usoit de cette Eau, il en donna à plusieurs malades, qui s'en trouvèrent toujours bien, ainsi qu'il le marque dans sa lettre qu'il écrivit au sieur de Beaufort, pour lui en demander pour composer trois mille pintes d'eau pour boire, en l'assurant que toutes les personnes qui en avoient fait usage sous ses yeux, s'en étoient parfaitement bien trouvées. Signé *Balainvilliers.* *Auvergne.* Diverses maladies.

XXI. P. M. le Chevalier de la Motte, Commandant pour le Roi à Blaye, avoit tous les symptômes effrayans qui annoncent l'apo- Apoplexie.

plexie, il fit usage de l'Eau Anti-putride; il écrivit le 2 juin 1772, que tous les accidens étoient considérablement diminués, et qu'il espéroit, qu'en faisant un plus long usage de cette boisson, il guériroit entièrement. Signé, *de la Motte.*

Ethysie. XXII. P. Madame de Vichy a eu un ulcère au poulmon à la suite d'un long et habituel crachement de sang et de pus; ce crachement de pus a duré un an ainsi que la fièvre lente, la maigreur et le dégoût; elle a été radicalement guérie au grand étonnement du sieur Richard, Chirurgien de la Ferté-Aleps, et de tous ceux qui avoient connoissance de l'état de ladite malade. Signé, *le Pescheur-de-Vichy* et *Richard,* ancien Aide-Major des armées du Roi.

XXIII. P. Mademoiselle de Boullainvilliers, aujourd'hui Marquise de Quiolle, a été guérie chez M. le Marquis de Boullainvilliers, Prévôt de Paris, de deux fièvres putrides et malignes en différens tems par l'usage abondant de l'Eau Anti-putride de Beaufort. Signé, *Boullainvillers.*

Paris. Fièvres malignes, putrides. XXIV. P. Le nommé Nery, premier domestique de M. le Comte de Hautoi, étoit à toute extrémité, à Fontainebleau, par la

fièvre maligne et la gangrêne sur diverses parties du corps, lorsque le sieur de Beaufort arriva dans cette ville; les gens de l'art qui traitoient le malade, avoient annoncé sa mort; le sieur de Beaufort passa la nuit à faire boire de son Eau Anti-putride au malade, qui était dans le délire; le mal diminua avec tant de vîtesse, que le malade fut en état, quinze jours après, de retourner à Paris; les sieurs du Vigno et Tilly étant les Chirurgiens du malade. Signé, *Nery*.

XXV. P. En 1767, Mademoiselle Guerin, rue du Bout - du - Monde, si connue à Paris par ses libéralités envers les pauvres malades, pria le sieur de Beaufort d'examiner la teigne croûteuse suppurante qu'une fille lingère avoit depuis plusieurs années, sans que les emplâtres de poix eussent pu la guérir; il lui fit présent de plusieurs bouteilles de son Eau Anti-putride, qui guérit la malade dans deux mois, au grand étonnement du public. Signé, *Guerin*.

Paris. Teigne ou tache vive.

XXVI. P. En novembre 1772, le sieur Coquerel, Musicien au Val - de - Grâce, fut attaqué d'une fièvre maligne; il étoit sans connoissance dans le délire, lorsque le sieur de Beaufort fut envoyé à son secours par M.

Paris. Fièvre maligne, délire et convulf.

le Prévôt de Paris; le malade étoit livré aux soins de la Providence et à ceux du Curé de Saint-Jacques du Haut-Pas; le sieur de Beaufort usa de tous les moyens possibles pour faire avaler de l'Eau Anti-putride au malade à tout instant; on y réussit, et le malade fut sauvé et radicalement guéri en très-peu de tems. Signé, *Coquerel.*

Marine. Toulon.

XXVII, P. Le sieur Faure de Roussieux, Médecin de la Marine à Toulon, eut ordre de M. de Bompart, Commandant de la Marine audit port, de se rendre au Lazaret, pour y traiter les malades de la Topaze, au nombre de quatre-vingts.

Les quatre-vingts malades étoient tous atteints de cette terrible fièvre maligne, si commune en Turquie; il n'en mourut, à la faveur du nouveau traitement, qu'un seul qui avoit une autre maladie depuis quatre mois; ils étoient tous dans un délire furieux, leur visage étoit noir, ainsi que la langue et les dents; ils avoient les yeux hagards et leur corps étoit couvert de pourpre, la soif ardente et les chaleurs d'entrailles excessives; à ces symptômes succédoient l'abattement général des forces et l'assoupissement, leurs gorges et leurs lèvres étoient remplies de croûtes

noires; ils avoient presque tous des *parotides* qui se portoient en deux heures de tems au plus haut degré, ils avoient des mortifications aux bourses et des tâches livides et presque noires, sur la superficie du corps. M. de Taillade, Capitaine de cette frégate, a échappé de cette cruelle maladie, par l'Eau Anti-putride, quoiqu'il ait été douze jours sans connoissance avec un hoquet et une inflammation au bas ventre.

M. Berard, Commissaire de la Marine, au Département de Toulon, donna copie de cette rélation, qui s'est répandue à Paris et à la Cour.

Pour copiè sur l'original,
FAURE-DE-BEAUFORT, Médecin.

Châlons-sur Sâone. Fièvre, étysie, épilepsie, convulsion, hydropisie, ictère, jaunisse, petite vér. confluente et maligne, pourpre.

XXVIII. P. Madame Simonnot se trouve parfaitement de l'usage de l'Eau Anti-putride; elle ne l'eut pas plutôt commencé, qu'elle en éprouva de bons effets; les nuits furent d'abord plus tranquilles, le sommeil est revenu, la toux est beaucoup moins fatigante, les oppressions diminuent, la fièvre est réduite à peu de chose, et l'embonpoint est beaucoup meilleur; il n'y a aucuns crachemens de sang depuis ce tems; enfin elle prend le lait coupé

avec l'Eau Anti-putride préparée, qui passe très-bien; elle est très-contente de votre remède. Signé, *Deloisy,* Médecin D. M. à Châlons sur-Saône.

XXIX. P. Est une lettre du 6 avril 1772, du même Médecin, contenant qu'il a guéri avec le même remède plusieurs pulmoniques avec ulcères.

Madame la Marquise de Saint-Mier vient d'avoir une petite vérole des plus fortes avec des symptômes les plus dangereux; avec ce remède je l'ai guérie. Signé, *Deloisy.*

Un garçon de quinze ans a eu la petite vérole pourprée; je ne lui ai point donné d'autre remède. Signé, *Deloisy,* Docteur-Médecin, à Châlons-sur-Saône.

Maladie épidemique des bestiaux.

XXX. P. Extrait du verbal certifié sur la guérison de cent quinze moutons restans d'un troupeau de deux cents, appartenant à M. de Vichi, Conseiller honoraire du Parlement de Paris, attaqués de maladie épidémique, dont il en étoit mort quatre-vingt-cinq, lorsque le sieur de Beaufort proposa de faire avaler de gré ou de force, de son Eau Anti-putride aux cent quinze moutons agonissans et restans du troupeau; on exécuta ses ordres en présence du sieur Richard, Chirur-

gien de la ville de la Ferté, et de plusieurs personnes de considération qui étoient chez Madame de Vichi à Guigneville, dix lieues de Paris; le succès fut si prompt et salutaire, que les cent quinze moutons qui ne pouvoient ni manger ni boire depuis deux jours, ni se tenir sur leurs jambes, furent tous radicalement guéris, au grand étonnement de tout le pays. Le procès-verbal très-détaillé, est signé de Madame de Vichi, du sieur Richard Chirurgien, du Fermier et du sieur de Beaufort. Ce dernier prit la liberté de l'adresser à M. Bertin, Ministre, ayant le Département de l'Ecole Vétérinaire, qui eut la bonté d'écrire à M. de Beaufort, le 27 Septembre 1771, la lettre la plus flatteuse à ce sujet, en le louant sur uue découverte aussi intéressente pour l'humanité, etc. Signé, *Bertin.*

XXXI. P. M. Le Cat Médecin de l'impératrice Reine à Gand, ayant été chargé de consulter de M. Beaufort sur la maladie épidémique des bêtes à cornes qu'on étoit forcé d'assommer dans l'instant qu'elles avoient la maladie, déclare que sur l'avis du sieur de Beaufort, on les traite avec succès, par l'usage de son Eau Anti-putride. Signé, *Le Cat.*

XXXII. P. M. le Comte d'Andigné, of- Chevalpous

sif guéri. ficier des Chevaux-Légers, déclare qu'il avoit un très-beau cheval poussif, qui fut radicalement guéri par l'usage de l'Eau Anti-putride de Beaufort. Signé, le Comte *d'Andiginé*.

XXXIII. P. Autre guérison du Cheval de M. de Grainville, grand Maître des Eaux et forêts, pour la même maladie, par l'Eau de Beaufort. Signé, *de Grainville*.

XXXIV. P. Autre guérison du cheval du sieur Chol, Négociant, pour la même maladie, Signé, *Chol*.

Colique des chevaux.

XXXV. P. En 1782, le sieur Biscuit, Maréchal, fut appelé pour voir un gros et jeune cheval qui ne pouvoit rester ni couché ni debout, par une violente colique; ce Maréchal le guérit dans une heure, par deux cuillerées d'Eau Anti-putride pure, dans une pinte d'eau commune qu'il fit avaler au cheval. Signé *Biscuit*, rue de Sève.

Ulcères des chevaux.

XXXVI. P. M. le Comte de Machaud avoit un cheval de prix, ayant un grand ulcère sur le garot, avec carie aux vertèbres, et un commencement de gangrène au tendon cervical. Ce cheval avoit été traité trois mois sans succès par plusieurs Maréchaux : on l'a conduit chez le sieur Biscuit au commen-

cement d'Octobre 1782. Il n'a employé que l'Eau Anti-putride pour ſaire exſollier les os, et pour arrêter la gangrêne : le cheval a été guéri dans moins d'un mois par cette Eau. Signé, *Biscuit.*

XXXVII. P. Le 2 Février 1773, Madame la Présidente de Rieux, âgée de soixante-dix-sept ans, fut attaquée d'une fièvre maligne, avec délire, la langue sèche, racornie et de mauvaise couleur; son ventre étoit extrêmement douloureux, la fièvre étoit accompagnée de plusieurs redoublemens dans le jour, elle a été guérie avec une rapidité qui a étonné les Médecins et le Public. Signé, *Boulainvilliers de Rieux*, et le Marquis *de Boulainvilliers*, Prévôt de Paris.

XXXVIII. P. Le 2 Avril 1773, le sieur Daguin, Marchand Epicier rue de la Juiverie sur le Pont Notre-Dame, étoit à l'agonie, lorsque le sieur de Beaufort fut appelé ; son Médecin l'avoit abandonné. Le sieur de Beaufort lui prescrivit d'un quart d'heure à l'autre, plusieurs cuillerées de son Eau préparée ; le malade fut rétabli, fut en état, six jours après, de manger un potage; cet événement a étonné le Médecin ordinaire, très-réputé, et tout le voisinage. Signé l'Abbé *Lestorel,* Grand-Vi-

caire de Monseigneur le Gardinal *de Luynes.*

Scorbut, ulcères et dartres vives

XXXIX. P. Le sieur Lebœuf metteur-en-œuvre à Ménilmontant, près Paris, étoit attaqué d'un scorbut le plus caractérisé depuis plusieurs années, il avoit des taches violettes et jaunes, des ulcères affreux sur toutes les gencives; les dents étoient toutes chancelantes et noirâtes; il avoit une dartre vive qui s'étendoit sur tout le bas ventre, et quatre ulcéres qui occupoient les faces internes et externes de chaque jambe, lesquels ulcères avoient environ trois pouces de largeur; le sieur Froment, Chirurgien, rue des Fontaines, les a pansés plusieurs années sans succès, le malade étoit protégé de M. le Bailli du Chabrillant qui engagea le sieur de Beaufort de lui donner des secours : le sieur de Beaufort lui ordonna l'usage interne et externe de son Eau préparé ; le succès fut si prompt, que le malade fut guéri, au grand étonnement du public, dans moins de quarante jours. Signé, *Lebœuf.*

XL. En 1784 M. de Faure, Major du Régiment du Roi, Cavalerie, avoit son épouse attaqué d'une éthisie pulmonaire compliquée d'hémopthisie, elle avoit été traitée infructueusement par plusieurs Médecins de nom.

M. de Beaufort fut prié de s'en charger, et la guérit par l'usage de son Eau Minérale Anti-putride, au grand étonnement des Médecins et des personnes de haute considération à Paris et à Versailles.

XLI. P. M. le Marquis de Puységur, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a déclaré que, depuis dix ans qu'il a fait un usage habituel de l'Eau Anti-putride de Beaufort, il n'a plus éprouvé les maladies du foie, de l'estomac, les indigestions, les maux de tête et les spasmes des nerfs, auxquels il étoit fréquemment sujet depuis trente ans. Signé, le Marquis *de Puységur*.

XLII. P. Le Chevalier de Valcroissant, Mestre-Camp de Dragons, assure avoir constamment fait usage en Turquie et dans ses Voyages d'Allemagne et de Pologne, de l'Eau Anti-putride de Beaufort, et avoir été garanti par là de la fièvre épidémique maligne, si commune en Turquie : il ajoute qu'il boit depuis douze ans journellement de cette Eau, qu'il n'est plus sujet aux migraines comme il étoit au paravant, et que cette Eau rend les hommes forts et robustes. Signé, le Chevalier *de Valcroissant*.

Préservatif contre la fièvre de Turquie.

XLIII. P. Le R. P. Colomban, Capucin et

Préfet Apostolique au Cap Saint-Domingue, a déclaré qu'il avoit été sauvé des effets funestes de la fièvre maligne à St.-Domingue, par le secours de l'Eau Anti-putride qui y fait des merveilles pour la guérison des Blancs et des Nègres, si sujets aux maladies des pays chauds : il ajoute que cette Eau est en grande vogue au Cap et dans les Colonies. Signé, *Colomban.*

Maladie nerveuse et vaporeuse. Mauvais air des marais.

XLIV. P. M. le Comte de Sédieres de Lantillac, commandant dans la partie du sud de Saint-Domingue, a écrit que l'Eau Anti-putride est de la plus grande utilité à Saint-Domingue, pour la conservation des hommes et des bestiaux ; qu'il en fait user habituellement à son épouse, à ses enfans et à ses Nègres, pour les garantir des maladies et du mauvais air que les marais occasionnent, ainsi que l'eau trop crue dans différens quartiers ; qu'il a vu guérir M. Sailly du Cap, de la maladie nerveuse-vaporeuse la plus invétérée qui ait existé. Signé, le comte *de Sédieres.*

XLV. P. M. Rodrigue, Trésorier de France à la Rochelle, écrit le 19 Mai 1775, que l'Eau Anti-putride est en grande vogue à Saint-Domingue, à cause des effets prodigieux

qu'elle y opère dans les maladies les plus dangereuses ; qu'on lui a envoyé des piastres pour le produit de la pacotille de cette Eau qu'il y avoit fait passer ; il ajoute qu'on en demande encore, par les navires les plus prêts à partir. Signé, *Rodrigue.*

XLVI. P. MM. Millod et Frion, Négocians au Cap Français, ont écrit le 13 Mars 1775, que l'Eau Anti-putride opéroit des miracles pour la guérison des maladies les plus dangereuses, que la consommation en étoit si grande, qu'il n'en restoit pas une bouteille dans la Colonie ; qu'ils envoient les produits, et en demandent d'autres pour préserver les Blancs et les Nègres. Signé, *Millod* et *Frion.*

XLVII. P. M. le Brun, Chirurgien Major d'Artillerie, écrit par sa lettre du 15 Juillet, du Cap Français, que l'Eau Anti-putride a eu de la peine à se faire jour dans la confiance publique, mais que son règne sera très-long, parce que la réputation de cette Eau est fondée sur les cures les plus éclatantes. Signé, *le Brun.*

XLVIII. P. M. Aussenac Africain, habitant ordinairement à Gorée et à Saint-Malo, chez MM. Surcous frères et Lefer, assure avoir été promptement guéri d'une fièvre

Fièvre double-quarte.

double-quarte, qui le dévoroit depuis deux ans, sans avoir pu s'en débarrasser par l'usage de quantité de remèdes. Cette cure opérée à Cayenne par les libéralités de M. Fiemond, Gouverneur de cette Isle, qui lui fit présent d'une bouteille de l'Eau Anti-putride de Beaufort, dont il fait un usage journalier, étonna le public. Le sieur Aussenac, qui fait le commerce des Nègres, assure qu'on fait heureusement la Traite à la faveur de cette Eau, qui préserve les Nègres des maladies, et détruit soir et matin la mauvaise odeur du lieu des navires où l'on place les Nègres, en mettant six cuillerées d'Eau Anti-putride dans douze pintes d'eau de la mer, Signé, *Aussenac.*

XLIX. P. Le 22 Juillet 1777, verbal fait au Cap, à Saint-Domingue, par lequel il est démontré qu'il y avoit une fièvre maligne épidémique, si funeste en Mai jusqu'au 15 Juin, que toute la garnison en fut attaquée, et successivement envoyée à l'Hôpital du Roi : il y dit que le grand tiers des malades mourut. On trouvera le nombre des morts au Bureau des Colonies à Versailles : il est dit que les trois Compagnies d'Artillerie furent attaquées de la même maladie, mais que

le sieur le Brun, Chirurgien-Major dudit corps, demanda aux Officiers de l'État-Major de lui permettre de traiter les soldats d'Artillerie dans leurs casernes, avec la méthode de l'Eau Anti-putride de M. Faure de Beaufort, ce qui lui fut accordé; en conséquence, il leur fit boire nuit et jour de cette Eau préparée à la quantité d'une forte demi-cuillerée à bouche d'Eau Anti-putride pure, dans une pinte d'eau commune, ce qui réussit si bien, qu'il ne mourut pas un soldat d'Artillerie. On auroit réussi de même dans l'Hôpital du Roi, si on avoit eu ce même secours à administrer. Signé, le Brun.

L. P. Le verbal que M. le Commandant et M. l'Intendant de la Province du Dauphiné ont fait dresser dans les mêmes mois et année que celui du Cap-Français, ne laisse rien à desirer sur la vertu de l'Eau Anti-putride. En voici la copie :

Nous soussignés, Docteur en Médecine, Membre de l'Académie des Sciences de Dijon, et Correspondant de la Société royale de Médecine de Paris, ayant été envoyé par ordre de M. l'Intendant de cette province de Dauphiné, pour aller à la Mothe, à cinq lieues de Grenoble, pour y voir et traiter les

Maladie contagieuse.

malades attaqués d'une maladie épidémique, nous nous transportâmes sur le foyer de la contagion, où nous trouvâmes un très-grand nombre de malades dans leurs habitations, détenus dans leurs lits par une fièvre maligne nerveuse; lesquels malades étoient au nombre de soixante, et attendu leur état avancé et très-urgent, sur la parfaite connoissance que nous avions des propriétés et vertus de l'Eau Minérale et Anti-putride de M. de Beaufort, ancien Professeur Royal et Médecin ordinaire du Roi, il nous parût que cette Eau devoit remplir les indications principales qui se présentoient; ce qui fut exécuté en faisant mettre une cuillerée à bouche d'Eau Anti-putride pure dans un pot d'eau commune, pour en faire boire aux malades nuit et jour d'un quart d'heure à l'autre: au bout de trois jours la malignité commença à diminuer, et les malades furent tous sauvés dans huit jours.

Duquel présent verbal nous avons fait constater la vérité par qui de droit, à Grenoble, le 10 Juin 1777, Signé *Nicolas*, D. Médecin; *Pellissier*, Chirurgien, *le Baron* de Venterol, Seigneur de la Mothe: *Gros Regnier*, *Vivient*, Avoats et Consul, *Dumolard*, Vicaire.

Vu et certifié par Nous Subdélégué de l'Intendant du Dauphiné au Département de la Mûre, le 16 Juin 1777, Signé, *Genevois.*

Vu par Nous l'Intendant du Dauphiné. Signé, *Pajot.*

Vu par nous Lieutenant-Général des Armées du Roi, et son Commandant en chef dans la Province du Dauphiné, le 15 Juillet 1777, Signé, le Duc *de Tonnere.*

LI. P. M. de Ronceney, Officier Invalide, étant depuis trois ans détenu dans son lit ayant quarante-deux ulcéres, dont huit étoient plus grands que la main, a été guéri radicalement du scorbut et de ses ulcères par l'usage interne et externe seul de l'Eau Anti-putride de Beaufort, dans cinquante jours, en 1779; ce fait est public, Signé, *de Ronceney.* Ulcère, scorbut.

LII. P. Dans le même tems, le sieur Blanchard, rue du Four, maison attenante à celle de la Vierge noire, a été guéri de même, de trente-quatre grands ulcères qui avoient résisté trois ans aux meilleurs traitemens, par le seul usage interne et externe de l'Eau Anti-putride ci-dessus, en 1779; ce fait est généralement public. Petite vérole.

LIII. P. Les trois fils de M. le Comte de Hautoi, ont été guéris en même tems en 1779

et 1784, de la petite vérole, sans aucun accident, par l'Eau Anti-putride, en présence du père Potentien, de la Charité. Signé, la Comtesse *de Hautoi.*

Ulcères. LIV. P. M. le Curé de Saint-Benoît des Ombres, près de la ville de Lisieux en Normandie, a écrit à M. de Beaufort le 28 Novembre 1782, que son père âgé de 74 ans, avoit depuis 25 ans un ulcère à la jambe gauche de huit pouces de long, sur trois de large, et de dix huit lignes de creux, qui avoit résisté à tous les remèdes, qu'il s'est mis à l'usage interne et externe de l'Eau Anti-putride depuis 40 jours, ce qui lui a procuré des forces, de l'appetit, a cicatrisé l'ulcère presqu'entièrement, et qu'il y a apparence qu'il le sera parfaitement dans peu de jours. Signé, *Feret,* Curé.

Plaies et blessures. LV. P. M. Berard, Avocat fut assassiné en 1785 : il reçut trente-deux coups de couteau, sur les bras au visage et plusieurs coups de crosse d'un fusil qui fut brisé sur sa tête, il avoit perdu beaucoup de sang, et perdu connoissance, lorsque la Justice descendit chez lui à la barrière de Vaugirard à Paris; le sieur de Beaufort fut appelé, le fit saigner plusieurs fois du pied le mit à l'usage de son

Eau Anti-putride, fit laver soir et matin les plaies, dont une de cinq pouces sur la tête avoit découvert l'os du crâne ; par l'application des compresses trempées dans l'Eau Anti-putride de Beaufort, les plaies furent guéries sans suppuration dans très-peu de jours.

Un femme agonisante ayant une dyssenterie maligne, fut guérie (au grand étonnement de son Médecin ordinaire qui l'avoit abandonnée) par l'usage de la boisson copieuse de l'Eau Anti-putride de Beaufort, et par les lavemens fréquents de cette Eau. Dyssenterie.

LVI. P. On vient d'éprouver que les compresses trempées dans l'Eau de cette boisson, calment les douleurs des Cancers, et s'opposent à leurs progrès. Elle fait les mêmes effets sur les Cancers de la matrice, par les injections répétées soir et matin. Cancers.

LVII. P. Les frères Michel et Martial, Religieux de l'Ordre de la Charité, qui ont fait usage de cette Eau Anti-putride dans leur Hôpital de Grainville, en Normandie, ont déclaré avoir guéri en 1787, cent scorbutiques dans un an avec l'Eau Anti-putride de M. de Beaufort. Scorbut.

LVIII. P. Le frère Usebe Boyer, Pro- Epidémie à

Saint-Domingue. cureur de l'Ordre, à l'Hôpital de la Charité, de Paris, a déclaré à M. le Maréchal de Castries, alors Ministre de la Marine, qu'étant Supérieur à l'Hôpital du Roi au Cap Saint-Domingue en 1777, il y eut une épidémie si cruelle, qu'il entra à l'Hôpital plus de six cents malades, dont il en mourut plus du tiers, et que les trois compagnies d'Artillerie de cent hommes chacune, qui prirent au Cap la même maladie, furent traitées par le sieur le Brun, leur chirurgien-Major, dans leurs cazernes, avec l'Eau Minérale Anti-putride de M. de Beaufort, avec tant de succès qu'il n'en mourut pas un, Signé, *Usebe Boyer,* le 25 Janvier 1788.

Ulcères. LIX. P. Le frère Martial Bocquillon, Religieux de la Charité, Dépensier de la maison des convalescents à Paris, a déclaré avoir guéri un grand nombre de maladies opiniâtres, et entr'autres une dame, rue Dauphine, à qui les plus célèbres Chirurgiens de Paris, vouloient qu'on lui coupât les deux jambes remplies de plus de vingt-cinq ulcères chacune, lesquelles ont été cicatrisées par l'application de l'Eau de M. de Beaufort, sans qu'on ait débridé les Téguments qui étoient entre les ulcères, quoiqu'il y eut des

fistules, des sinus et des ponts qui se sont reunis aux chairs vives par la compression des bandes.

LX. P. Une jeune fille de onze ans, à qui l'on vouloit couper la jambe, ayant un ulcère sur le dos du Tibia avec carie, a été guérie par la seule application de l'Eau Anti-putride de M. de Beaufort et les soins du curé charitable de Boissy le Culé, près la Ferté Alais, qui a fait un grand nombre de cures avec cette Eau au sçu de M. l'Intendant de Paris etc., et de Madame la Tour du Pin, Abbesse de Villiers, à qui on a fait voir l'os carié d'environ trois pouces de long, qui s'est détaché en Mars 1789, par le seul secours de l'Eau de M. de Beaufort, Signé l'Abbé *Dastier*, Chanoine de Saint-Aignan, Desservant de Boissy le Culé. Ulcères avec carie.

Pour copie conforme à l'original, Signé, *Grand-Jean* de Fouchy, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

On joindra ici les expériences utiles de M. de Beaufort, sur l'Epizootie, imprimée à Bordeaux, par ordre de MM. les Commandant et Intendant de la Province.

Citoyen *Beaufort*, Médecin à Paris.

Ulcères anciens.

P. S. MM. les Officiers de la Municipalité de Bièvre-le-Châtel près de Versailles, ont certifié, que le citoyen d'Aoust, couvreur de la susdite Commune, est tombé il y a vingt années du haut d'un bâtiment, et qu'il entraîna avec lui un chevron qui porta sur une de ses jambes, et y fit une profonde blessure qui dégénéra en ulcère, qui a résisté à tous les pansemens indiqués audit citoyen d'Aoust pendant seize ans, et qu'il n'a été guéri que par l'usage interne et externe de l'Eau Anti-putride du sieur Faure de Beaufort, Médecin à Paris, et par quelques Médecines ordonnées par ledit citoyen Beaufort; le citoyen d'Aoust a lui-même attesté avoir fait son pansement avec cette Eau pendant près de quatre mois, et qu'il est radicalement guéri; et lesdits Maire et Officiers Municipaux ont signés avec le citoyen d'Aoust. A Bièvre-le-Chatel près de Versailles, le quatre Septembre, l'an deuxième de la République française, Signé *Benard*, *Tellier*, P. *Dedemèrs*, *Caillot*, *Claveau*, tous Officiers de la commune.

[redacted], *Officiers de Santé.*
